

## AGRHYMET : les Moyens humains et matériels

Le CRA est une institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel chargée de la formation et de l'information en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles.

Il jouit d'une grande notoriété internationale. Ses diplômés sont reconnus par le CAMES. Le CRA est membre titulaire de l'AUF et Centre Régional de Formation de l'OMM. Ses programmes sont régulièrement passés en revue par un Conseil Scientifique et Pédagogique composé d'éminents chercheurs du Nord et du Sud.

Le CRA compte 6 experts en défense des cultures et collabore avec diverses institutions du Nord et du Sud dans le cadre de protocole d'accord.

Le CRA dispose de collections et d'infrastructures et d'équipements de dernière génération :

- Collections de rongeurs, nématodes, insectes, bactéries, champignons et mauvaises herbes,
- Salles d'élevage et chambres de cultures
- 6 salles de classes et un amphithéâtre climatisées
- 3 laboratoires spécialisés en PV équipés de matériels optiques performants et de divers équipements (incubateurs, centrifugeuse, spectrophotomètre, etc.)
- des serres pour les TP et les élevages et d'un insectarium avec un élevage permanent de criquets,
- un parc météorologique classique et automatique,
- Un périmètre irrigué de 2 ha et un jardin potager

- 3 salles informatiques connectées à internet
- Réseaux Intranet et Internet
- Projecteurs et appareils audio-visuels (Dia et Rétro-projecteurs, Visionneur LCD compatible avec PC).

### Diplômé délivré & profils des diplômés

Les études du cycle des Techniciens Supérieurs en Protection des Végétaux sont sanctionnées par la délivrance du **Diplôme de Technicien Supérieur en Protection des Végétaux**, reconnu par le CAMES comme équivalent d'un DUT.

Les Techniciens Supérieurs en Protection des Végétaux sont chargés de :

- la surveillance, du diagnostic, de la prévention et de l'intervention phytosanitaire,
- du contrôle phytosanitaire, de la protection des produits post-récoltes,
- de la gestion des pesticides et appareils de traitements,
- du suivi de la campagne agricole, du conseil, de la formation et
- de la vulgarisation dans le domaine de l'agriculture en général et en protection des végétaux en particulier

### Lieu et durée

La formation se tiendra au Centre Régional AGRHYMET à Niamey, Niger.

Elle durera au total 2 ans allant d'octobre 2009 à septembre 2011.

**La rentrée est prévue en début octobre 2009.**



Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel



Centre Régional AGRHYMET

Département Formation et Recherche

**Offre de formation**

**Techniciens Supérieurs en  
Protection des Végétaux**

**Promotion 2009-2011**



**Adresse de dépôt des dossiers**  
Directeur Général Centre Régional AGRHYMET  
B.P. 11011, Niamey, Niger  
Tel: +227 20 31 53 16 ; Fax: +227 20 31 54 35  
E-Mail: [admin@agrhytmet.ne](mailto:admin@agrhytmet.ne)  
Site Web: <http://www.agrhytmet.ne>

## Objectif de la formation

La formation de Techniciens Supérieurs en Protection des Végétaux (TSPV) a pour objectif de former des cadres qualifiés en protection des végétaux, avec un accent sur la mise en œuvre de l'approche lutte intégrée contre les ennemis des cultures en milieu paysan.

## Contenu du cours

### ✓ Cours théoriques et pratiques

En plus des enseignements de base (math, physique, chimie, statistique, anglais, tec....) et des sorties pédagogiques, les enseignements sont essentiellement axés sur les matières de spécialisation suivantes :

- bioécologie, diagnostic et méthodes de lutte contre les nuisibles des cultures,
- gestion de la fertilité des sols et
- gestion et maîtrise de l'eau
- gestion intégrée des nuisibles des principales cultures (céréales, cultures maraîchères, arboriculture fruitière, légumineuses et cultures industrielles)
- gestion intégrée des oiseaux granivores, des rongeurs et des mauvaises herbes
- gestion des nuisibles des denrées stockées
- contrôle phytosanitaire
- législation des pesticides
- appareils et techniques de traitements,
- vulgarisation agricole

### ✓ Voyage d'études

Le voyage d'études d'une durée minimale de 28 heures est effectué en 1<sup>ère</sup> année de formation. Les institutions à visiter sont choisies de manière à couvrir les domaines d'activités des différentes filières.

### ✓ Stage pratique de fin de 1<sup>ère</sup> année

Le stage pratique de fin de 1<sup>ère</sup> année intervient après 9 mois de cours théoriques et pratiques. Ce stage intitulé «**connaissance du milieu**» se déroule normalement dans le pays d'origine de l'étudiant et dure 9 semaines. Toutefois pour des raisons particulières, il peut être organisé au Niger ou dans un pays tiers offrant les meilleures conditions de son déroulement.. Les objectifs généraux du stage sont :

- l'acquisition de connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du service d'accueil ;
- l'application des connaissances acquises pendant les 9 mois de cours théoriques et pratiques par une participation active du stagiaire aux activités du service d'accueil.

### ✓ Mémoire de fin de cycle

Le mémoire de fin d'études est une activité pratique réalisée sur la base d'un thème défini. Il dure 11 semaines et se déroule normalement au CRA, sous la responsabilité d'un encadreur du CRA. Les thèmes de mémoire peuvent être individuels ou collectifs mais le rapport est individuel et noté après soutenance orale devant un jury.

## Public cible

Le groupe cible pour les recrutements sont les agents des services publics ou privés œuvrant dans les domaines de l'agriculture, de la météorologie ou de l'hydrologie.

Les candidats peuvent être aussi des non-professionnels.

Tous les candidats doivent être titulaires d'un bac scientifique (C ou D) ou d'un diplôme équivalent (brevet + 3 années d'études sanctionnées par un diplôme).

## Débouchés Professionnels

Les diplômés sont généralement employés par les Services étatiques d'agriculture ou de protection des végétaux, les sociétés agropharmaceutiques, les ONG.

## Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à **2.000.000 F** CFA par an. Ce montant inclut les frais d'inscription, les supports de cours, les frais de frappe du rapport de stage et du mémoire, l'hébergement à la cité des étudiants, la souscription à une assurance maladie et les frais de voyages d'études. Les frais de transport du pays d'origine à Niamey, le pécule mensuel et les indemnités de stage ne sont pas inclus dans ces frais.

## Dossier de candidature

Les candidats doivent envoyer au Centre AGRHYMET un dossier de candidature contenant les informations suivantes :

- ♦ un CV détaillé
- ♦ un Extrait de naissance et 2 photos d'identité
- ♦ Formation (fournir les photocopies des différents diplômes et certificats)
- ♦ Un certificat médical de moins de 3 mois,
- ♦ Un casier judiciaire de moins de 3 mois
- ♦ Source de financement
- ♦ Adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax et E-mail.

Les dossiers de candidature sont reçus au Centre AGRHYMET jusqu'au **20 septembre 2009**.

Des préinscriptions sont délivrées aux candidats retenus pour leur faciliter la recherche de financement auprès des agences de coopération et autres institutions de financement des études.